

# ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

## SITE DE LA COUR DE LOUVAIN

---

**Nom du lieu :** Site de la cour de Louvain

**Emplacement :** 9515, rue Saint-Hubert et 955 à 999, rue de Louvain Est

**Arrondissement :** Ahuntsic-Cartierville

Cet énoncé répond à une demande faite au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTÉ) par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'établissement d'orientations et de critères pour l'encadrement du développement du site de la cour de Louvain.

Il se base sur la consultation d'une recherche préalable, sur les expertises et expériences des participants et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 13 mai 2010.

**Désignation patrimoniale dans le Plan d'urbanisme :**

Aucune

**Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels :**

Aucun

**Désignation au répertoire canadien des lieux patrimoniaux :**

Aucune

**Chronologie :**

1663 : Les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal et se réservent notamment le domaine du Sault-au-Récollet, incluant le site à l'étude

1929 : Construction du collège André-Grasset au sud du domaine du Sault-au-Récollet

1939 : Construction d'une voie ferroviaire immédiatement au nord du site à l'étude

1952 : Acquisition d'une partie du domaine du Sault-au-Récollet (lot 332), incluant le site à l'étude, par la Ville de Montréal

1952 à 1986 : Subdivision du lot 332 et ouverture des rues environnantes

1962 : Début de réalisation du projet de coopérative d'habitation du domaine Saint-Sulpice, au sud-est du site à l'étude

1963 : Construction du centre de distribution de Louvain (0478)

1966 : Construction de l'édifice des approvisionnements du 9515, rue Saint-Hubert (0478), des entrepôts de récupération (0102 et 0593) et du laboratoire (0044)

1968 : Construction du bureau de l'équipe de déneigement (0102)

1975 : Construction de l'entrepôt des encans (0141)

2002 : Réorganisation municipale et début des décentralisations

2009 : Arrêt des opérations de la fourrière; le bureau des opérations et le laboratoire restent opérationnels

**Concepteurs connus:**

- G.W. Horovitch, Ville de Montréal : Édifice 0430

- Denis Bouchard, architecte de la Ville de Montréal : Édifices 0044, 0120, 0478, 0056 et 0593

- M. Chicoine, architecte de la Ville de Montréal : Édifice 0141

### **Synthèse de l'intérêt patrimonial**

L'intérêt patrimonial du site de la cour de Louvain tient essentiellement aux qualités des l'aménagement de la rue de Louvain, à la qualité de l'écran de verdure en bordure qui sépare le site des quartiers résidentiels environnants, à la représentativité de l'architecture des années 1960 de ses bâtiments principaux et à l'histoire de la présence des opérations de la Ville de Montréal dans le quartier.

### **Énoncés de valeurs (par ordre d'importance)**

#### **Paysagère**

La valeur paysagère du site de la cour de Louvain repose sur :

- les qualités de l'aménagement de la rue de Louvain, séparant ce site à caractère industriel du quartier résidentiel immédiatement au sud;
- le fort couvert végétal des abords du site, notamment l'alignement d'arbres de qualité le long de la rue de Louvain;
- le recul des bâtiments et la clôture en blocs de béton ajourés qui délimitent avec harmonie l'espace urbain et les activités municipales lourdes qui se déroulaient à l'intérieur du site;
- la faible hauteur des bâtiments qui laisse toute la prédominance aux arbres en bordure des rues.

#### **Artistique**

La valeur artistique du site de la cour de Louvain repose sur :

- l'expression architecturale caractéristique des années 1960 qui garde la structure de béton apparente et utilise les éléments de béton préfabriqué, la brique vernissée et les formes de fenêtres de cette époque pour l'édifice des approvisionnements (0478) et le laboratoire (0044);
- les jeux de composition mariant l'horizontalité des volumes avec la verticalité et l'horizontalité des ouvertures.

#### **Historique**

La valeur historique du site de la cour de Louvain repose sur son témoignage :

- du fonctionnement de la machine municipale dans ses activités lourdes qui assurent indirectement des services à la population sans être nécessairement connus de celle-ci;
- de la conception de l'aménagement de ce secteur et des bâtiments situés sur le site qui s'est faite par des urbanistes, architectes et ingénieurs employés de la Ville de Montréal.

#### **Symbolique**

La valeur symbolique du site de la cour de Louvain repose sur :

- l'occupation de ce lieu par la Ville de Montréal qui a assuré une présence importante et rassurante dans ce quartier.

## **Éléments caractéristiques dans lesquels s'incarnent les valeurs**

### **Valeur paysagère:**

- Alignement d'arbres sur les rues de Louvain et Saint-Hubert
- Aménagement paysager de la rue de Louvain
- Aménagements paysagers sur le site longeant les rues de Louvain et Saint-Hubert
- Faible volume des constructions
- Alignements de construction en retrait
- Qualité et variété des végétaux (érables, pommier, lilas, etc.)
- Clôture en blocs ajourés

### **Valeur artistique:**

- Volumes horizontaux et simples
- Ouvertures verticales et horizontales
- Structures de béton apparentes des bâtiments
- Usage du béton préfabriqué
- Usage de la brique vernissée
- Édifice des approvisionnements (0478)
- Laboratoire (0044)
- Clôture en blocs ajourés

### **Valeur historique:**

- Emplacement dans une zone développée dans la deuxième moitié du XXe siècle
- Présence de services municipaux

### **Valeur symbolique:**

- L'occupation du site par des services municipaux
- Les enseignes, drapeaux et autres éléments signalétiques marquant cette occupation

**Bibliographie :**

BUREAU DU PATRIMOINE, DE LA TOPONYMIE ET DE L'EXPERTISE – *Site de la cour Louvain (Ahuntsic-Cartierville) – Recherche préalable*, le 5 mai 2010.

**Groupe de travail :**

Gaëtan Bélisle, architecte, arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Richard Blais, chef de division, arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Élisabeth Bonner, architecte, BPTE

Pierre Forcier, administrateur immobilier, DSTI

Jean Laberge, architecte, BPTE

Marie-Claude Lemelin, architecte, arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, BPTE

**Rédacteur :**

Jean Laberge, architecte, BPTE

21 juin 2010